

PLAN D'AFFECTATION
FIXANT LA LIMITE DES
CONSTRUCTIONS

NO 1 / 10

APPROUVE PAR LA MUNICIPALITE D'YVERDON-LES-BAINS DANS SA SEANCE DU 24 septembre 1998 PLAN DEPOSE A L'ENQUETE PUBLIQUE DU 20 octobre 1998 AU 18 novembre 1998

LE SYNDIC LE SECRETAIRE LE SYNDIC LE SECRETAIRE

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL COMMUNAL DANS SA SEANCE DU 2 mai 2003 APPROUVE PAR LE DEPARTEMENT DES INFRASTRUCTURES, LE

LE PRESIDENT DU CONSEIL COMMUNAL LE CHEF DU DEPARTEMENT

ECHELLE 1:1'000 17 JUNI 2003 SEPTEMBRE 1998

LEGENDE

-  Limite des constructions nouvelle
-  Limite des constructions mainteune
-  Front d'implantation obligatoire nouveau
-  Front d'implantation obligatoire maintenu
-  Limite à radier
-  Surface sur laquelle les travaux de transformation ou d'agrandissement conformes aux dispositions de l'art. 80 al. 2 LATC peuvent être autorisés sans convention préalable de précarité, à l'exclusion de toute reconstruction.
-  Limite territoriale

Ce document tient compte des documents antérieurs suivants:
adoptés par le Conseil d'Etat les:

plan	n°	rue	date
PE	R.C. 402	Alignement des Quatre Marnonniers à Clendy	21.07.26
PA	1	Alignement de la grande artère Louanne Neuchâtel	24.06.33
PA	2	Alignement de la grande artère Louanne Neuchâtel	24.06.33
PA	3	Alignement de la grande artère Louanne Neuchâtel	24.06.33
PE		Alignement des constructions à l'av. Haldimand	18.07.52
PE		Alignement des constructions route cantonale n° 401	24.11.54
PE	8132/3.56	Alignement de la rue Roger de Guimps	29.01.57
PE	8050/3.56	Alignement rue de Neuchâtel rue de la Thâle	6.02.57
PE	8130/3.56	Alignement de la rue Joridis	6.02.57
PE	8070/3.56	Alignement de la rue d'Orbe	26.03.57
PA	822/6	Alignements des constructions en bordure de la R.C. 401	9.11.70
PE		Fixant la limite des constructions rue du Valentin	26.02.77
PE	mod 5.2.57	Fixant la limite des constructions rue des Jordis	24.06.83
PE	140/001	Fixant la limite des constructions à l'avenue Haldimand	1.07.87
PE	140/003	Fixant la limite des constructions à la rue des Pêcheurs	18.04.93

Ce document annule et remplace les documents antérieurs suivants:
adoptés par le Conseil d'Etat les:

plan	n°	rue	date
PA		Alignement de la rue d'Orbe	25.05.23
PA		Alignement de la rue du Valentin	21.08.36
PA		Alignement de la rue d'Orbe	20.07.39
PA		Alignement de la rue de Clendy	20.07.39
PA		Alignement rue des Cygnes, rue des Prés du Lac	20.07.39
PE		Alignement rue des Casernes et rue des Moulins	27.01.50
PE		Zone ordre continu et alignement à la rue des Cygnes	16.10.51
PE	8191/3.56	Alignement de la rue du Valentin	28.01.57
PE	8193/3.56	Alignement de la rue des Pêcheurs	5.02.57
PE	140/8153	Radier la limite des constructions	14.02.90
PA	140/002	Radier la limite des constructions	22.08.90

